

Zeitschrift: Patrimoine fribourgeois = Freiburger Kulturgüter
Herausgeber: Service des biens culturels du canton de Fribourg = Amt für Kulturgüter des Kantons Freiburg
Band: - (2000)
Heft: 12: La salle du Grand Conseil de Fribourg

Artikel: Objets provenant de l'Hôtel de Ville
Autor: Andrey, Ivan / Jordan, Marc-Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1035828>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

OBJETS PROVENANT DE L'HÔTEL DE VILLE

IVAN ANDREY
MARC-HENRI JORDAN

Datant pour l'essentiel du XVIII^e siècle, les sièges de l'Hôtel de Ville de Fribourg témoignent d'une surprenante continuité dans l'usage du mobilier «politique». Ces bancs et ces fauteuils, ainsi que la table du Conseil du XVI^e siècle, ont mieux résisté au temps que le décor intérieur, les peintures et les vitraux créés au fil des siècles. Parmi les œuvres qui ont dû quitter l'Hôtel de Ville, certaines ont été détruites, d'autres ont été dispersées, d'autres enfin sont conservées dans les collections cantonales ou dans d'autres institutions.

Réalisées pour l'ancien hôtel de ville, deux œuvres essentielles ont été transférées dans le nouveau bâtiment, avant même l'achèvement du décor intérieur. Le tableau de la Bataille de Morat de 1480 fut alors placé dans la salle du Grand Conseil et le retable du Jugement dernier de 1501 dans celle du Petit Conseil.

Mesurant probablement plus de 5 m², la Bataille de Morat avait été réalisée par Heinrich Bichler de Berne en 1480¹, juste après que Fribourg eut obtenu l'immédiateté impériale et peu avant qu'elle n'entre dans la Confédération. Plusieurs fois restaurée², cette œuvre qui a toujours été considérée comme un témoin de première importance et qui était montrée aux hôtes de marque³, a été replacée dans la salle des Deux-Cents après les transformations de 1775-1780. Mentionnée pour la dernière fois en 1781⁴, elle ne figure pas dans l'inventaire du mobilier

de 1827, qui cite par exemple la vue de Sickinger⁵. Elle semble donc avoir disparu entre ces deux dates, peut-être à l'époque de la République Helvétique. Ce fut dit-on «une perte irréparable pour l'histoire de la peinture suisse»⁶. Autrefois, les représentations de batailles étaient très présentes dans les hôtels de ville. A Berne par exemple il y avait des tableaux de celles de Sempach, Morat et Dornach⁷. Ces peintures commémoratives célébraient la conquête et la sauvegarde de la Liberté helvétique, autant que la force du lien confédéral. Ce lien était exprimé de manière plus évidente encore par les vitraux armoriés que les cantons s'offraient mutuellement quand ils construisaient de nouveaux hôtels de ville ou lors d'événements importants. Ayant obtenu en 1502 seulement la plénitude des droits des membres de la Confédération, Fribourg reçut des autres cantons en 1504-1505

une série de vitraux réalisés par Hans Funk de Berne⁸. En 1521, Rodolphe Räschi fut payé pour les fenêtres du nouvel hôtel de ville⁹, où les vitraux de Funk ont probablement été intégrés. Malheureusement, aucune de ces œuvres n'a été conservée.

Siège du Petit Conseil, qui jouissait des droits de haute juridiction, et du Grand Conseil, qui disposait d'un droit de grâce, les salles de l'Hôtel de Ville contenaient des images de la justice et des objets servant à son exercice, comme le retable du Jugement dernier (fig.107), le tableau du Jugement de Salomon, les roses (fig. 102), le sceptre du grand-sautier (fig. 111), les bâtons de justice¹⁰ et la table du Conseil (fig. 98). Le Jugement dernier de Hans Fries (1501) a été démembré et seuls ses volets ont été conservés¹¹. Quant au Jugement de Salomon acquis durant le 2^e semestre de 1566¹², on en a perdu toute trace.

1 Josef ZEMP, in: BRUN I, 126-128.

2 BCUF, L409, 8; AEF, CT 485, 47; CT 544, 94v.

3 Hermann de VRIES, Un Fegely hollandais en visite à Fribourg, in: AF 10 (1922), 28; Journal d'un contemporain sur les troubles de Fribourg en 1781, in: l'Emulation 2 (1853), 77.

4 Idem.

5 Cf. ci-dessus p. 18, n. 34.

6 De VRIES (cf. n. 3), 29.

7 Georg GERMANN, «Ein Stab bricht ring», in: Der kleine Bund 1.6.1991, 5.

8 AEF, CT 203, 1^{er} semestre 1504; CT 205, 1^{er} semestre 1505.

9 AEF, CT 238, 2^e semestre 1521.

10 En 1771-1772, de nouveaux bâtons de justice ont été réalisés par le menuisier Wicki et l'orfèvre Müller pour les salles de l'Hôtel de Ville et pour la Chancellerie (AEF, CT 546b, n.p., compte B).

11 Alfred A. SCHMID, Gericht und Gnade, in: Unsere Kunstdenkmäler 44 (1993), 343-348.

12 AEF, CT 328, 33.

DOCUMENTATION

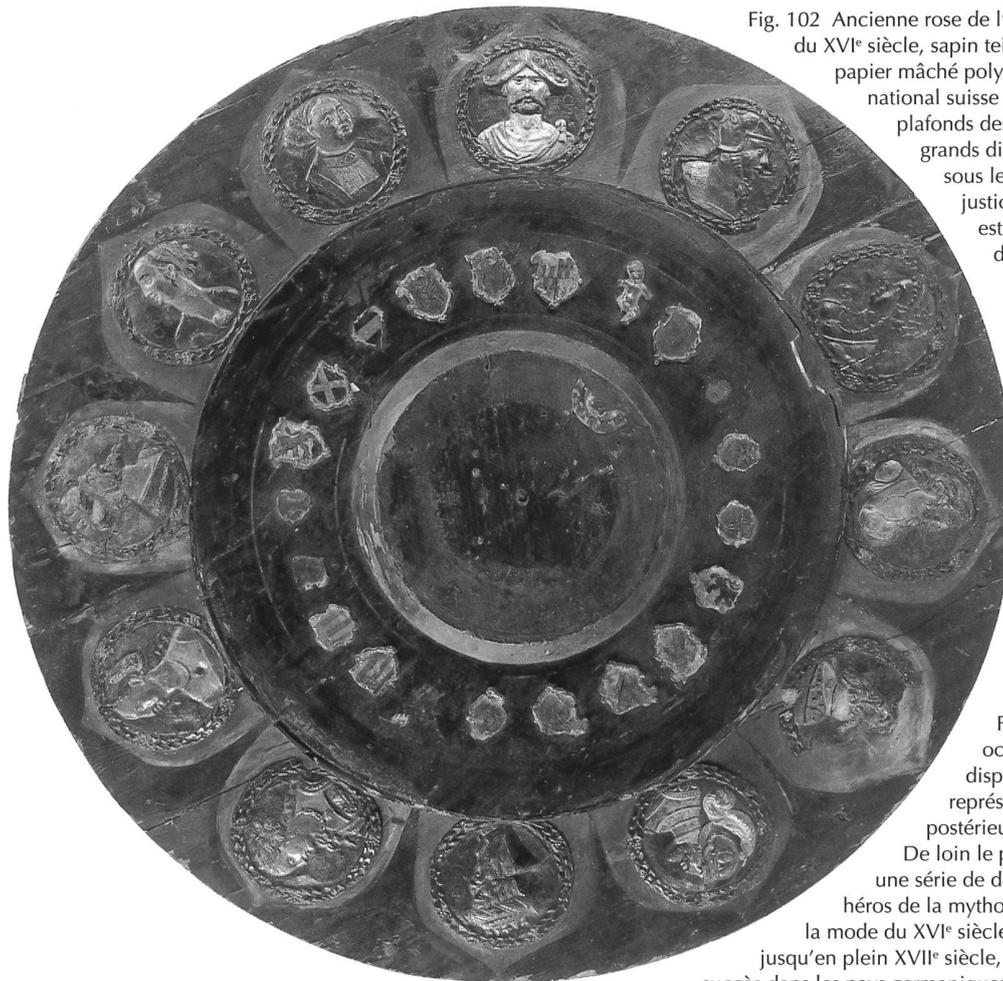


Fig. 102 Ancienne rose de l'Hôtel de Ville de Fribourg, 2^e moitié du XVI^e siècle, sapin teinté en noir, médaillons et écussons en papier mâché polychromé, diamètre 126 cm (Musée national suisse Zurich, LM 13621). - Autrefois, les plafonds des salles de Conseil étaient ornés de grands disques en bois peint, appelés «roses», sous lesquels les magistrats rendaient la justice. En Suisse, l'unique encore en place est celle du Grand Conseil d'Appenzell, datant de 1651. Ces roses en cercles concentriques présentent généralement des armoiries, des sentences et des scènes de justice. Les comptes du trésorier en mentionne à l'Hôtel de Ville de Fribourg en 1509, 1531, 1563 et 1600. La rose en question, dont on ignore si elle se trouvait dans la salle du Petit ou du Grand Conseil, a dû être enlevée en 1775-1776, au moment où les plafonds de bois ont été remplacés. A une date indéterminée, elle a été cédée à M. Bossard de Lucerne, qui l'a vendue au Musée national en 1915. Sur le premier cercle, il y avait sans doute les armoiries de Fribourg, puisque le deuxième est occupé par celles des 19 baillages disposées en couronne. Gruyères étant représenté, la rose est nécessairement postérieure à l'acquisition du comté en 1555. De loin le plus riche, le troisième cercle montre une série de douze médaillons avec des bustes de héros de la mythologie grecque, vêtus à l'antique ou à la mode du XVI^e siècle (fig. 103). Dès le 1^{er} quart du XVI^e et jusqu'en plein XVII^e siècle, ce genre de bustes eut un très grand succès dans les pays germaniques. L'un des plus anciens exemples connus en Suisse est le cycle de médaillons ornant les plafonds des salles de l'Hôtel de Ville d'Aarau de 1519-1520. A Fribourg, plusieurs ensembles ont été réalisés à partir du milieu du XVI^e siècle semble-t-il: la rose en question, un plafond de l'ancienne Auberge du Chamois (également au Musée national, LM 4373), un autre plafond au château de Pérolles, un autre encore à la Maison bourgeoise et un poêle de 1615 provenant aussi de l'Auberge du Chamois (aujourd'hui conservé au Musée historique de Bâle). D'une excellente qualité artistique, les médaillons en papier mâché de la rose du Conseil de Fribourg ont été faits d'après le même modèle que ceux d'un poêle d'une maison d'Isenthal dans le canton d'Uri. Montrant six héros et autant d'héroïnes, ces bustes grecs donnent à la rose du Conseil de Fribourg un caractère plutôt humaniste. On ne saurait toutefois prétendre que les Fribourgeois du XVI^e siècle voulaient faire de leur capitale «das teutsch Athen», comme les Zurichois allaient nommer la leur en 1657.



Fig. 103 Ulysse, Hercule et Héléne, médaillons en papier mâché, de 18 cm de diamètre. Les neuf autres représentent: Jason, Médée, Circée, Ménélas, Pyrame, Pâris, Thisbé, Calypso et Déjanire.

DOCUMENTATION

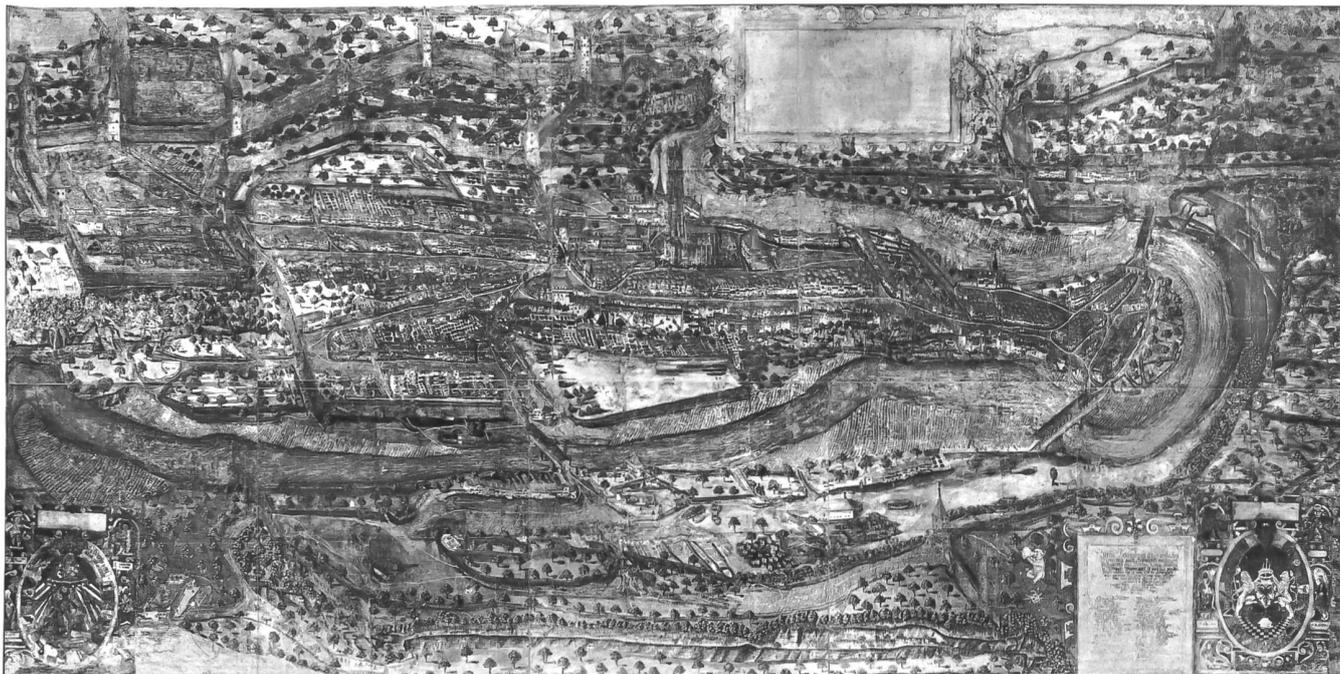
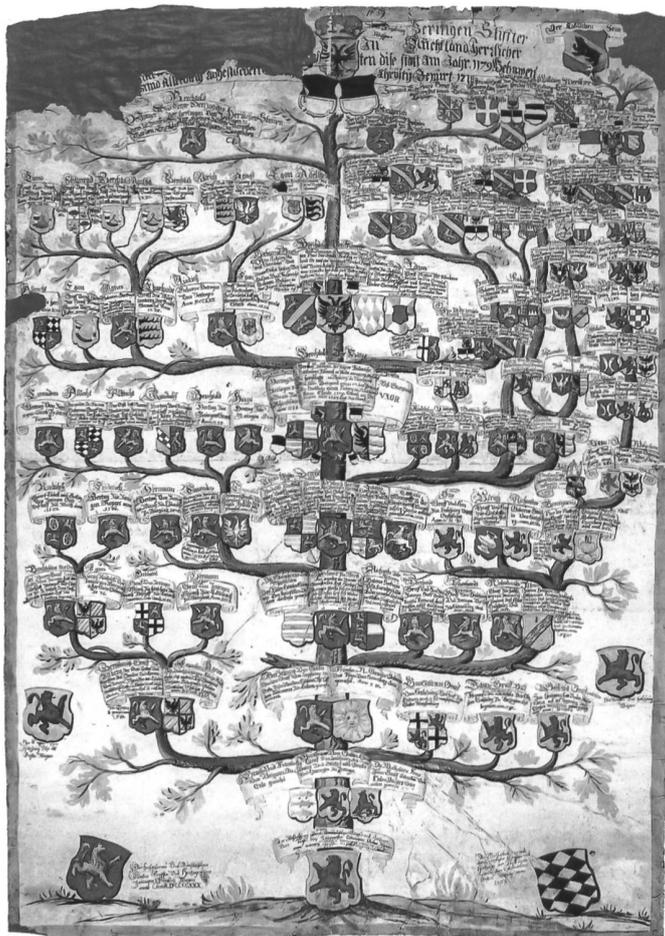


Fig. 104 Grégoire Sickinger, Vue de Fribourg, 1582, plume et tempéra sur papier maroufflé sur toile, 204 x 410 cm (Musée d'art et d'histoire de Fribourg, Inv. N° MAHF 4067). – Cette vue immense, la plus grande du genre en Suisse, a dû être placée à l'Hôtel de Ville dès que Sickinger l'eut offerte au Conseil en 1582. Enlevée peut-être en 1775, elle a été retrouvée en 1825 et placée à la salle des Pas perdus jusqu'en 1872. Véritable cadastre, facilitant probablement l'administration de la cité, ce «plan» était d'abord un symbole identitaire, d'autant plus que le fondateur, les saints patrons, les armoiries des conseillers et des bailliages y sont représentés.

Fig. 105 David Wolleber, Généalogie des ducs de Zaehringen, 1594, plume et aquarelle sur papier maroufflé sur toile, 140 x 100 cm (Archives de l'Etat de Fribourg, Généalogies diverses N° 100). – En 1593 et 1594, l'historien David Wolleber de Schorn-dorf, dans le Wurtemberg, offrit à plusieurs villes zaehringiennes une généalogie de la famille ducale. En février 1594, il reçut pour cela une gratification de Berne, et le 4 mars le Conseil de Fribourg lui adressa une lettre de remerciement et la somme de 22 pistoles, en lui signalant que la ville allait célébrer désormais l'anniversaire de son fondateur, Berthold IV. L'arbre généalogique fut encadré par le menuisier Hieronymus Lendysen et placé à l'Hôtel de Ville jusqu'à une date inconnue. En 1762 l'abbé de Lenzbourg en fit une copie pour l'archiviste du couvent de St. Peter im Schwarzwald, qui était le mémorial des Zaehringen. Ce document de grande importance témoigne du culte du fondateur, dont une petite représentation figure au bas de la vue de Sickinger (fig. 104, à gauche).



DOCUMENTATION



Fig. 106 Hans Gieng et Hans Löler, Plaque de poêle représentant saint Nicolas et les trois jeunes filles, 1540, fonte, 130 x 75 cm (Musée d'art et d'histoire de Fribourg, Inv. N° MAHF 2277). Cette plaque, aujourd'hui brisée, faisait partie de l'ancien poêle en fonte de la salle du Grand Conseil.



Fig. 108 Coffre du trésor de guerre, années 1720-1730, fer forgé partiellement peint, 64 x 86 x 47 cm (Musée d'art et d'histoire de Fribourg, Inv. N° 4204). – Ayant trouvé dans les comptes de 1521 la mention de l'achat d'un coffre à Nuremberg, Max de Techtermann en a conclu qu'il s'agissait de la pièce en question. Or, l'analyse stylistique empêche un tel rapprochement. Tous les éléments du décor (feuilles d'acanthe, entrelacs, bandes accompagnées d'oiseaux ou personnages intégrés à des feuillages, sans doute d'après Heinrich Ölker 1710), tout cela oblige à dater ce coffre très ouvragé des années 1720-1730. Le contexte historique semble d'ailleurs confirmer cette nouvelle datation. En effet, après que l'on eut centralisé l'argent de guerre des bailliages dans la tourelle de la salle du Petit Conseil, à partir de 1669, on décida en 1712 de faire quelques travaux dans ce local si bien gardé (fig. 99), et la fabrication d'une «caisse de guerre» dans les années suivantes paraît tout à fait vraisemblable.



Fig. 107 Hans Fries, les Elus et les Damnés, 1501, tempéra sur bois, 125,2 x 26,8 cm / 124,5 x 26,7 cm (Bayerische Staatsgemäldesammlungen, Munich). Ces deux volets faisaient partie d'un petit retable du Jugement dernier, exécuté par Hans Fries en 1501 pour l'ancien Hôtel de Ville. Après la construction du nouveau bâtiment, le retable a sans doute été transféré dans la salle du Petit Conseil, d'où il a été enlevé en 1775 probablement. A l'époque de sa création, cette image était censée effrayer les justiciables.



Fig. 109 André Nuoffer, Maquette de poêle aux armes de Fribourg, 1775 probablement, faïence, 38 x 17,4 x 21,5 cm (propriété privée en dépôt au Musée d'art et d'histoire de Fribourg). – La maquette, composée de deux éléments et dont le vase sommital a disparu, fut probablement présentée par le potier André Nuoffer pour les poêles de la salle du Petit Conseil. Elle est conçue dans un style rococo beaucoup plus affirmé que sa réalisation, dont le décor intègre des éléments de style Louis XVI.

DOCUMENTATION



Fig. 110 Paysage forestier avec oiseaux et animaux, et une ville au bord de l'eau à l'arrière-plan, tapisserie de basse lice en laine et soie, tissée à Beauvais, dans l'atelier de Philippe Béhagle ou de ses successeurs, entre la fin du XVII^e siècle et 1735 environ, 307 x 607 cm. – Cette tapisserie fait partie d'une suite de quatre pièces qui décorent la salle du Sénat de l'Université de Fribourg depuis 1941. Traditionnellement considérées comme des pièces lilloises, ces tapisseries sont une variante de la suite des « Ports de mer » tissée à Beauvais (identification du Professeur Guy Delmarcel, Katholieke Universiteit Leuven). Cette pièce fut acquise à Paris en 1788 afin de remplacer une tapisserie achetée en 1701, en trop mauvais état pour être encore placée devant l'Hôtel de Ville lors de la Fête-Dieu. Il fut d'abord question de deux tapisseries: l'une coûtant 2000 livres, prévue pour le chœur de St-Nicolas, et une autre de 700 livres pour l'Hôtel de Ville. En avril 1788, on renonça à l'achat de la première, ayant opté pour la réalisation d'une boiserie en prolongation des stalles; par contre, on acquit la seconde, et ultérieurement les trois autres pièces conservées.



Fig. 112 Pater des votations, XVII^e-XVIII^e siècles?, bois, 113 cm (Musée d'art et d'histoire de Fribourg, Inv. N° ?). – Depuis le XV^e siècle au moins et jusqu'en 1847, certaines votations du Grand Conseil se faisaient « au pater », une sorte de chapelet qui permettait de compter les voix. Daté 1531, le plus ancien qui nous soit parvenu ne peut malheureusement être localisé pour le moment. Le Musée possède six de ces témoins historiques de grand intérêt.

Fig. 111 Hans Iseli, Sceptre du grand-sautier de Fribourg, 1640, bois noirci, argent doré, 125 cm (Musée d'art et d'histoire de Fribourg, Inv. N° MAHF 3804). Ce magnifique « bâton » a toujours été attribué à Johann Nüwenmeister, mais les comptes révèlent qu'il s'agit d'une œuvre de Hans Iseli. Représenté au plafond de la salle du Grand Conseil (fig. 13), ce symbole de la souveraineté de l'Etat n'est plus utilisé depuis 1898, date à laquelle l'orfèvre Bossard de Lucerne en fit une copie.

